

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur

**Objectif :**

Acquérir par équivalence la qualification SSIAP2 (Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes).

**Texte de référence :**

Arrêté du 2 mai 2005 modifié  
« La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

**Débouchés :**

Chef d'équipe de sécurité incendie qualifié SSIAP2

**Validation :**

Test d'évaluation permettant de s'assurer des connaissances du candidats et délivrance d'un certificat de qualification SSIAP2 par équivalence délivré par le Ministère de l'Intérieur.

**Contenu pédagogique :**

- Les parties et séquences du référentiel pédagogique SSIAP2 (Annexe III) suivantes doivent être suivies
- Manipulation du Système de Sécurité Incendie: Connaître les tableaux de signalisation
- Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie : connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Chef du poste central de sécurité en situation de crise : Connaître les procédures et les consignes – Gérer les intervenants, prendre les décisions adaptées – Connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers

**Pré requis :**

Sous-officiers des sapeurs pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale, titulaires du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention délivrés par le Ministère de l'Intérieur - PSC 1 de moins de 2 ans, SST ou PSE en cours de validité - Aptitude médicale - Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

**Moyens pédagogiques :**

Vidéoprojecteur et rétroprojecteur - Supports de cours audiovisuels – Livrets de formation - S.S.I. de catégorie A - Circuit de vérification et de ronde

**CALENDRIER DE FORMATION :****PARIS – LA DÉFENSE**

21 au 26 jan	15 au 20 juin
18 au 23 fév	15 au 20 sept
17 au 22 mars	13 au 18 oct
14 au 19 avril	23 au 28 nov
23 au 26 mai	14 au 19 déc

**MARSEILLE**

sur demande

**LYON**

sur demande

**ROUEN**

sur demande

**Durée :**

28 heures – 4 jours

**Nombre de stagiaires :**

12 participants maximum.

**Lieu :**

Formation en inter sur notre plateau formatif de Courbevoie La Défense (92) - Possibilité de formation en intra Paris et Province.

**Tarif :**

Nous consulter – Tarif multi stagiaire et intra sur demande.

Pour plus d'informations, contactez nous au  0811 656 206 / N° de déclaration d'Activité : 11751048975